



# Master 1 Administration publique



## PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Le master 1 d'administration publique (MAP) organisé par l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) de Strasbourg s'adresse à toute personne titulaire d'une Licence d'administration publique ou d'une Licence du domaine droit, économie ou gestion souhaitant compléter ses connaissances et compétences dans le domaine de l'administration publique.

La formation est accessible via la procédure de validation des acquis professionnels et personnels.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Sélection sur dossier par la commission pédagogique de l'IPAG.

Les candidatures sont à effectuer en février-mars sur le site : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le MAP est une formation professionnalisante qui prépare l'accès aux carrières de cadre A et A+ de la fonction publique

- Acquisition des techniques administratives
- Choix entre 4 options de spécialisation
- Formation à l'entretien avec un jury de recrutement
- Équipe enseignante composée à la fois d'universitaires et de praticiens (fonctionnaires et magistrats)

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Se présenter aux concours administratifs de catégories A des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière.
- > Connaître les institutions administratives, les évolutions législatives en matière d'administration publique.
- > Rédiger une dissertation.
- > Rédiger des QRC (en droit, économie, finances publiques)
- > Rédiger une composition de culture générale.
- > Présenter un grand oral et exposer ses motivations (savoirs, savoir-faire, savoir-être).

## PROGRAMME

Le programme annuel se concentre sur les épreuves d'admissibilité et d'admission présentes dans la plupart des concours de catégorie A.

**UE 1 Techniques administratives 100h** : Gouvernance publique ; Problèmes politiques et sociaux contemporains ; Note sur dossier

**UE 2 Droit public 180h** : Droit administratif spécial ; Fonction publique ; Les grandes libertés en droit de l'UE

**UE 3 Economie 140h** : Économie internationale ; Institutions économiques internationales

**UE 4 Langues et projet professionnel 54h** : Langues : Français, anglais ou allemand ; Projet professionnel ; Oral

**UE 5 à options** : (choix entre 4 options)

- > **Option Politiques sociales et sanitaires 96h** : Protection sociale ; Finances sociales
- > **Option Collectivités territoriales 96h** : Droit des collectivités territoriales ; Politiques publiques locales
- > **Option Management public 96h** : Gestion financière publique et principe de la comptabilité publique ; Management public
- > **Option Coopération européenne 96h** : Gestion de projet franco-allemand ; une matière au choix parmi les autres options

**UE 6 Stage obligatoire d'un mois au semestre 2 + un mémoire de recherche**

## MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques sont adaptées au contenu de la discipline et sont interactives : cours magistraux, conférences-débats, travaux dirigés, séminaires, entraînements à l'épreuve orale... Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels.

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Vous trouverez les modalités de contrôle des connaissances ainsi que des informations complémentaires en suivant ce lien : <https://formations.unistra.fr/fr/index.html>

## RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Éric MEISSE, Maître de conférence associé à l'IPAG, Université de Strasbourg.

### DIPLÔME D'ÉTAT

**Durée : 570 heures - Stage volontaire au 1er semestre et obligatoire de 3 à 4 semaines au 2ème semestre**

**En 2025/26**

Référence : MSM25-0269A  
du 05 septembre 2025  
au 26 juin 2026

### Tarif

2855 € Pour les stagiaires formation continue insérés en formation initiale (FI).

### Lieu

Institut de Préparation à l'Administration Générale  
7 rue de l'Ecarlate  
CS 20024  
67082 Strasbourg Cedex

### Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM  
Tél : 03 68 85 49 88  
[mschittenhelm@unistra.fr](mailto:mschittenhelm@unistra.fr)

### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme inscrit au **RNCP (code 38176)** sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.